

# Conseil de Développement du Pays du Centre Bretagne

## ----- Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 6 juillet 2006

### Pavillon Météor à Uzel-près-l'Oust

Présents : Renée ANDRE, Kader BENFERHAT, Jacques BEUREL, Joseph COLLET, Yvette DEMAY, Yannick ERMEL, Eliane FOURCHON, Bernard GLERON, Serge HAMON, Paul HOUEE, Pierre LE HELLOCO, Joseph LEMORDANT, Danielle LE RAY, Pierre NOREE, Yvon PERRIN, Pascal RENAULT, Gildas RENOUEAU, Bernard SOHIER, Paul SOULABAILLE, Michel THOMAS DE LA PINTIERE.

Etaient également présents : Gildas ADELIS, Evelyne ANGOUJARD, Géo BRUNEL, Yvon CALLAC, Emmanuelle CARRO, Henri COCHET, Julien COLDER, Pascal CORBEL, Dominique DAUNAY, Xavier DOUSSINAULT, Emile GLOUX, Patrick GRIMAUULT, Thierry GUEHENNEUC, François GUITARD, Elisabeth HAMON, Michel HINAULT, Odile KERANDEL, Laurence LANOE, Catherine LAUDRIN, Arnaud LE RAY, Dominique MADORE, Cyrille MENGUY, Wilfried ODIC, Dominique PANTALACCI, Robert PRIGENT, Anthony SEBILLE, Laurence VALLEE,

Etaient excusés : Thierry BURLLOT, Jacqueline CHEVE, Monique COLLET, André CREHEN, François DE CARNE, Viviane DUROS, Suzanne FAGUET, Daniel GEMY, Michel HARY, Jeanne HORPIN, Gérard HUET, Bernard LOISELEUX, Robert RAULT, Jean Michel SOUARNEC; Jérôme TRILLES.

Pierre LE HELLOCO, Maire d'Uzel et président de la Communauté de Communes du Pays d'Uzel accueille les participants à l'Assemblée Générale du Conseil de Développement dans les nouveaux locaux de la Communauté de Communes.

### RAPPORT D'ACTIVITES 2005 ET RAPPORT D'ORIENTATION 2006

---

Chaque responsable de commission rappelle les travaux effectués en 2005 et présente ceux en cours ainsi que les projets pour les prochains mois.

#### **Commission « Aménagement et environnement »**

##### ➤ Thèmes abordés en 2005 lors de l'évaluation de la charte :

- La reconquête du paysage
- L'engagement des collectivités et des particuliers dans la reconquête de la qualité de l'eau
- Le traitement des déchets des professionnels

##### ➤ Thèmes de travail 2006

- Le rôle du Pays en matière d'environnement
  - > Objectifs :
    - Définir les axes d'intervention souhaitables du Pays en matière d'environnement

- Relier l'environnement aux autres problématiques du territoire
- Réfléchir aux différentes formes d'organisation possible et aux moyens à mettre en oeuvre
- Nouvelles formes d'habitat en milieu rural
  - > Objectif :
    - Repérer et promouvoir des formes d'habitat susceptibles de constituer une offre spécifique distincte de celle existante en périphérie de ville
  - > Actions
    - Visites d'expériences alternatives au lotissement conventionnel
    - Conférence débat à l'intention des élus en charge des dossiers d'urbanisme
    - Rédaction d'une charte pour des lotissements de qualité en Centre Bretagne

#### ❑ **Commission « Développement économique »**

- > Thèmes abordés en 2005 lors de l'évaluation de la charte :
  - La transmission des entreprises
  - La diversification économique
  - L'adaptation de la formation aux besoins des entreprises
  - L'évolution des services de proximité
- > Thèmes de travail 2006
  - L'offre de services publics et au public dans les communes rurales
    - > Objectifs :
      - Mieux cerner l'attente de la population en matière d'offre de services publics et au public.
      - Evaluer l'adéquation entre l'offre et la demande
    - > Action :
      - Enquête auprès de la population sur ses attentes en matière de services publics et au public
  - Valorisation du tissu économique du Centre Bretagne
    - > Objectif :
      - Faire découvrir la richesse et le dynamisme de l'économie du centre Bretagne
    - > Actions :
      - En partenariat avec les communautés de communes
      - Réalisation d'une plaquette de promotion économique du territoire
      - Participation aux journées régionales de la création et de la reprise d'entreprise
      - Organisation de la semaine de l'économie (visites d'entreprises, soirées thématiques, exposition photo)

#### ❑ **Commission « Culture, sports et loisirs »**

- > Thèmes abordés en 2005 lors de l'évaluation de la charte :
  - La mise en réseau des structures et des moyens d'animation culturelle et sportive
  - L'élargissement des publics aux pratiques culturelles, sportives et de loisir
  - Le soutien aux manifestations d'envergure

➤ Thèmes de travail 2006

- La valorisation du patrimoine du pays du Centre Bretagne
  - > Objectifs :
    - Développer le sentiment d'appartenance au territoire en permettant à la population de mieux comprendre l'histoire et l'évolution du territoire
    - Fédérer les initiatives de mise en valeur du patrimoine à l'échelle du Pays
    - Optimiser les moyens d'animation culturelle dédiés à la collecte, l'archivage et la diffusion du patrimoine du Centre Bretagne
  - > Actions :
    - Coordination des animations réalisées dans le cadre de la journée du patrimoine de Pays et des moulins en partenariat avec la commission tourisme
    - Accompagnement des acteurs du patrimoine dans le cadre de l'optimisation de leurs moyens en terme de collecte, d'archivage et de diffusion.

❑ **Commission « Tourisme »**

➤ Thèmes abordés en 2005 lors de l'évaluation de la charte :

- La modernisation des lits touristiques
- La création de produits touristiques

➤ Thèmes de travail 2006

- Le fleurissement
  - > Objectif :
    - Prendre en compte des critères environnementaux dans les grilles d'évaluation
- La communication touristique à l'échelle du pays
  - > Objectifs :
    - Définir de nouvelles formes de mutualisation des outils et des actions de communication des sites touristiques du territoire
    - Renouveler le site web

❑ **Commission « Communication et prospective »**

➤ Thèmes abordés en 2005 lors de l'évaluation de la charte :

- La couverture ADSL du Pays
- Le recensement de la population
- L'image du pays

➤ Thèmes de travail 2006

- Participation au débat sur le contrat de pays
  - > Objectifs
    - Formaliser les propositions des commissions du Conseil de Développement
    - Favoriser l'échange entre les collectivités et les commissions sur les projets envisagés dans le cadre du contrat de pays
- Etude prospective sur la répartition des emplois, des services et de la population à l'échelle du bassin d'emploi Loudéac-Pontivy
  - > Objectif
    - Contribuer au débat prospectif sur l'avenir du bassin d'emploi Loudéac-Pontivy

## ❑ Commission « Formation et vie sociale »

- Thèmes abordés en 2005 lors de l'évaluation de la charte :
  - L'offre de services permettant de répondre aux enjeux du vieillissement de la population
  - L'évolution des services de soin
  - L'accueil des enfants de 0 à 3 ans
- Thèmes de travail 2006
  - Prévention de la violence chez les enfants et chez les jeunes
    - > Objectif :
      - Contribuer à la prévention de la violence chez les enfants et les jeunes par une sensibilisation des enfants et une information des professionnels
    - > Actions :
      - Accueil de l'exposition « Silence la violence »
      - Organisation de temps d'échange et de conférences pour adultes sur la violence chez l'enfant et le jeune
  - Les conséquences économiques du vieillissement de la population
    - > Objectifs :
      - Etre attentif aux évolutions de l'économie liées au vieillissement de la population
      - Donner au territoire des éléments pour anticiper cette évolution
    - > Action :
      - Participation à la plate forme « économie du 3ème âge » de Côtes d'Armor développement »
  - Les difficultés liées à la mobilité des personnes
    - > Objectif:
      - Identifier les difficultés de déplacement les plus discriminantes et proposer des solutions
    - > Action :
      - Conduite d'une étude et repérage d'expériences intéressantes en lien avec la mission locale sur la mobilité des personnes

## **Débat**

- ✓ *Le travail de réflexion et de proposition des commissions à l'échelle du Pays pourrait être adapté aux communautés de communes qui le souhaitent. Il serait intéressant de proposer un rapprochement entre commissions et communautés de communes.*
- ✓ *Concernant la démarche prospective qui sera menée conjointement avec le Pays de Pontivy, il s'agit d'imaginer des scénarios sur les évolutions possibles de la localisation de la population, des services et des emplois à partir desquels on puisse proposer des pistes de réflexion stratégiques. L'intervention du CESR en deuxième partie de soirée a aussi pour but de montrer ce que l'on peut attendre d'une démarche de ce type.*
- ✓ *On parle beaucoup d'attractivité des territoires, de nombreux acteurs essayent de rendre le territoire plus attractif. Mais l'attractivité des territoires passe de plus en plus par Internet qui constitue un canal très important pour valoriser nos atouts. Le site du Pays est bien référencé, il fonctionne sur plusieurs aspects : tourisme, logement, culture mais*

*un toilettage complet du site est nécessaire pour attirer les internautes et plus tard des visiteurs.*

- ✓ *Le travail réalisé par le Conseil de Développement sur les jeunes a été très apprécié et mériterait d'être prolongé. Les jeunes souhaiteraient qu'une suite soit donnée à ce travail. Nombreux sont ceux qui sont attachés à leur territoire même si il n'est pas facile d'y rester et que souvent les jeunes vivent en alternance sur leur lieu d'étude et sur le Pays. Il serait intéressant de mettre en place des actions qui permettent à la jeunesse d'être davantage partie prenante de la vie du territoire et de son devenir.*
- ✓ *Le départ des jeunes est un gros problème pour notre territoire, nous avons un outil de formation de qualité mais nous avons les plus grandes difficultés à garder les jeunes diplômés.*
- ✓ *Dans les différents sujets évoqués, il n'est pas fait référence à la population britannique. Il est pourtant nécessaire de tenir compte de sa présence et de valoriser ses atouts. Dans cette perspective il serait utile de s'inspirer de ce que d'autres territoires ont fait comme la communauté de communes du Porhouet.*
- ✓ *Autre question peut abordée, celle du handicap alors que de nombreux besoins existent en matière de transport par exemple ou d'ADSL pour rompre l'isolement des personnes privées de mobilité. Cet aspect devra être intégré au travail sur la mobilité.*
- ✓ *Au-delà des actions engagées par chacune des commissions, le conseil de développement propose de mettre en place en 2006-2007 un cycle de formation sur le thème « Le développement durable, de l'idée aux projets ». Il s'agira, après une approche théorique du sujet de visiter plusieurs projets en Bretagne qui mettent en application les principes du développement durable.*

Suite au débat Pierre NOREE présente le rapport moral du Conseil de Développement (cf annexe 1)

**Le rapport d'activité 2005 et les orientations 2006 sont adoptés à l'unanimité.**

#### **COMPTE DE RESULTAT 2005 ET BUDGET PREVISIONNEL 2006**

---

Michel THOMAS DE LA PINTIERE présente le compte de résultat 2005, le bilan au 31/12/05 et le budget prévisionnel 2006 (cf annexe 2).

**Tous ces comptes sont adoptés à l'unanimité.**

#### **ACTUALISATION DES MEMBRES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT**

---

Il est rappelé que :

- Le Conseil de Développement est composé de 63 membres (essentiellement de personnes morales) répartis en 4 collèges :
  - Collège des activités économiques et sociales : 20 membres
  - Collège des organismes à caractère familial, éducatif, culturel et sportif : 23 membres
  - Collège des personnes qualifiées : 4 membres
  - Collège des élus : 16 membres

- Chaque structure membre désigne un représentant et pourvoit si nécessaire à son remplacement.
- Lorsqu'un membre se retire, le Conseil de Développement pourvoit à son remplacement.

Dans le collège des activités économiques et sociales, trois structures sont sortantes : Force ouvrière, la CFTC et la Confédération paysanne. Il est proposé de les remplacer par la CGT, l'UPIA et le CEDAPA.

Dans le collège des organismes à caractère familial, éducatif, culturel et sportif, deux structures sont sortantes : Mémoire du pays de Loudéac et l'ACSE. Il est proposé de les remplacer par l'office municipal des sports de Loudéac et l'inter association Pestak'.

Dans le collège des personnes qualifiées deux personnes sont sortantes : Monsieur Le Breton et Madame Carissant. Il est proposé de les remplacer par Monsieur Robert Rault et Monsieur Kader Benferhat.

*Suite au débat, il apparaît que d'autres structures pourraient légitimement être proposées pour entrer au Conseil de Développement pour permettre, par exemple, à certaines populations évoquées précédemment comme les britanniques ou les jeunes de trouver leur place dans cette assemblée. C'est le cas notamment de l'UTL dont le souhait d'entrer au Conseil de Développement a été exprimé. Aussi est-il décidé de reporter la désignation des structures remplaçantes afin de laisser le temps à d'autres candidatures de se manifester.*

## **Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire 2006 du Conseil de Développement**

### **PRESENTATION DE L'ETUDE DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL : « LES EVOLUTIONS DES BASES DE L'INDUSTRIE BRETONNE A L'HORIZON 2021 »**

---

L'étude est présentée par MM ; Michel DAVID et Jean-Luc LE GUELLEC membres de la section prospective et rapporteurs de l'étude. La synthèse de ce travail est annexée à ce compte rendu, nous ne reprenons ici que les conclusions et les échanges qui ont suivi.

L'analyse des scénarios fait ressortir cinq invariants qui s'imposeront à l'industrie bretonne :

- 1) L'abondance d'un bon nombre de ressources traditionnelles sera remise en cause et les préoccupations environnementales revêtiront un caractère d'urgence.
- 2) Une ouverture croissante s'imposera à l'économie bretonne, avec le mondial comme terrain de jeu.
- 3) Les technologies joueront un rôle croissant dans le développement et nous entrerons de façon plus prononcée dans la société de la connaissance.
- 4) De nouvelles préoccupations apparaîtront dans la société, en particulier centrées sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'éthique. Les contradictions entre les aspirations sociales et les pressions concurrentielles sur les coûts resteront au cœur des enjeux sociaux.
- 5) Le rôle des territoires dans le renforcement de la compétitivité des firmes sera accru. Les territoires les plus performants seront ceux qui manifesteront une plus grande aptitude soit à aider les entreprises à améliorer leur flexibilité logistique, soit à faciliter l'accès aux facteurs de production, soit à organiser la constitution de réseau et la coopération, soit à créer des processus consultatifs de croissances et de savoirs. Par ailleurs les territoires seront balancés entre concurrence et coopération.

A partir de cette analyse, le Conseil Economique et Social tire plusieurs pistes de réflexion stratégique :

- 1) La Région devra être ambitieuse sur la question de l'énergie et de l'environnement et ce d'autant plus que la Bretagne bénéficie à cet égard de nombreux atouts qui pourraient être mieux valorisés : promotion des énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'énergie, développement des bio matériaux.
- 2) Sur le plan de l'accompagnement des entreprises, il est préconisé de soutenir les projets globaux et collectifs, les réseaux de partenariat, les pôles locaux en dehors de ceux labellisés par l'Etat. Il conviendra de se doter de plus fortes structures régionales de capital-risque, d'être en mesure de repérer et d'anticiper les mutations économiques et sociales, de mettre en place un réel système de formation tout au long de la vie.
- 3) En matière de recherche et de diffusion des technologies, une approche en réseau doit être développée, un rapprochement entre recherche publique et privée encouragé et le passage de la recherche aux filières de l'innovation favorisé.
- 4) Il sera important de développer la culture scientifique et technique ainsi que l'éducation à l'environnement et la culture de l'approche systémique des problèmes.
- 5) Si la polarisation des activités de recherche, formation production sera parfois nécessaire, il sera important de veiller à la présence de services publics ainsi que d'autres services de proximité nécessaires au renforcement de l'attractivité des territoires pour les entreprises et les ménages.

### ***Débat***

- *L'étude prend-elle en compte les conséquences des changements climatiques ?*

*L'étude aborde cette question et il est apparu notamment que les régions qui sauront maîtriser l'eau aussi bien en quantité qu'en qualité disposeront d'un atout considérable.*

- *La coopération entre les régions est-elle abordée ?*

*Nous avons dit que les territoires vivront une contradiction entre concurrence et nécessité de coopération. Néanmoins à moyen terme la coopération est un élément déterminant pour se placer dans un espace mondialisé.*

- *L'excellence environnementale ne risque-t-elle pas de se retourner contre nous en incitant certaines entreprises à se délocaliser vers des pays moins regardant ?*

*Là aussi nous nous heurtons à une contradiction entre exigence sociétale et compétitivité. Néanmoins à moyen terme nous risquons de ne pas avoir le choix et nous serons contraint à l'excellence environnementale.*

- *Les pôles de compétitivité apportent-ils quelque chose ?*

*Les pôles de compétitivité vont dans le sens de ce que préconise le CESR à savoir la mise en réseau d'entreprise et la mise en commun de moyens de recherche notamment. Les procédés de fabrication et les produits se complexifient, les exigences en matière de sécurité alimentaire augmentent chaque jour. Dans ce contexte la Recherche Développement est un élément essentiel de compétitivité des entreprises. Si les grands groupes ont des moyens dans ce domaine, les PME doivent coopérer.*